



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023

Validé à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 18 juin 2024

EDITO

de la Présidente



L'année 2023 a été marquée par des moments forts pour notre Udaf. Notre Assemblée Générale a vu le renouvellement de notre Conseil d'administration, avec ma réélection en tant que Présidente et l'accueil de 3 nouveaux membres. Nous avons également organisé le **3ème trophée Initi'aCtives**, mettant en lumière les initiatives des associations du département en faveur des familles. Cette année a été l'occasion de poursuivre le développement de nos services, notamment avec **l'ouverture de notre premier appartement de droit de visite** à Boissy-Saint-Léger le 15 décembre 2023. La promotion de la médiation par les pairs s'est poursuivie avec succès, grâce à notre partenariat avec le collège Nicolas de Staël, illustré par un film témoignage sur notre chaîne YouTube. Enfin, nous avons renouvelé notre **certification INTERTEK ISO-9001 pour 3 ans**, témoignant de notre engagement envers l'amélioration continue et la qualité de service. Cette année a été riche en réalisations et en projets prometteurs pour notre association.



Françoise SOUWEINE

La Présidente



SOMMAIRE

04

2023 EN CHIFFRES

05

RAPPORT MORAL

08

LES TEMPS FORTS

10

EN IMAGES

11

VIE INSTITUTIONNELLE
& ASSOCIATIVE

Les instances	11
Le fonctionnement	12
Les commissions thématiques	13
Les représentants familiaux	14

15

CONVENTION D'OBJECTIFS
2022-2026

Structuration et développement de lieu de soutien à la parentalité	15
Développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire	16
Information soutien aux aidants familiaux	16
Habitat inclusif	17

18

EXERCER DES SERVICES
D'INTÉRÊT FAMILIAL

Des services agréés :	
Le pôle de protection des majeurs	18
L'accompagnement des familles	21
Le service administratif	23
La Plateforme ressources	24
La Médiation Familiale	26
Petite enfance :	
La crèche Couleur Cabane	27
Le lieu d'Accueil Enfants Parents	27

29

PERSPECTIVES 2024

32

ANNEXES

Les associations adhérentes	32
La carte de l'Udaf du Val-de-Marne	33
Mouvement du réseau associatif	34

28

RESSOURCES HUMAINES



2023

en chiffres

2421

Familles
représentées via les
associations



245

Bénévoles



95

Salariés



726

Entretiens d'informations
Médiation Familiale

89

Mesures de
médiation familiale

2035

Mesures de
protection juridique

Curatelle renforcée



Tutelle



Autres



22

Cafés des aidants

206

Accompagnement des
familles : mesures
sociales, judiciaires et
administratives

MAJ — 5%

MASP — 15%

MJAGBF — 76%

Enquête sociale — 4%



RAPPORT MORAL

En 2023, notre Udaf s'engage dans une ère de transformation et de succès, ouvrant la voie à l'innovation et à la concrétisation de projets ambitieux.

Suite à un audit en Mai 2023, nous avons eu le renouvellement de notre certification INTERTEK ISO-9001 pour 3 ans. Cette réalisation est le fruit des efforts conjoints des équipes et de notre engagement constant envers l'amélioration continue. Elle est un gage de la qualité de service rendu.

Nous avons tout au long de cette année 2023 maintenu l'affichage de nos 4 mots clés qui conduisent les missions de l'Udaf du Val-de-Marne : **animer, coordonner, professionnaliser et développer.**

Toutes les actions qui ont été menées cette année sont reprises dans les différentes parties du rapport d'activité.

Animer

En 2023 faire vivre et animer, soutenir et développer le réseau de nos associations est une mission essentielle. Créer des synergies de moyens et d'actions est une priorité quotidienne de notre Udaf. En effet la gouvernance de nos associations est une problématique qui nécessite cette année encore de s'interroger sur leur fonctionnement et sur leur recrutement de nouveaux bénévoles. C'est dans ce cadre que l'animation a pris tout son sens et a permis de faire un diagnostic des pratiques de ces dernières à travers des entretiens et des questionnaires. Nos associations doivent être entendues et représentées sur notre département pour défendre les intérêts des familles, c'est à ce prix que nous devons maintenir une animation de notre réseau. Animer notre réseau d'associations s'est asseoir notre rayonnement sur le département et maintenir la voix des familles à travers leurs préoccupations journalières.

De plus nous sommes en veille avec le tissu associatif de notre département pour initier des projets qui permettent la mutualisation et l'animation de ces derniers. Animer reste notre dynamique quotidienne.

Coordonner

L'année 2023 est la deuxième année de notre convention d'objectifs. 4 domaines sont au cœur de nos actions :

- Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité
- Accompagner le développement d'actions de répit parental
- Habitat inclusif-Habitat Accompagné Partagé et Inséré dans la vie locale
- Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Cette feuille de route va tracer nos actions pour les 3 prochaines années. Indépendamment de celles-ci, nous poursuivons des actions qui ont nécessité des partenariats de longue date et qui méritent d'être poursuivis.

Depuis plus de 20 ans, nous coordonnons aux côtés de la Ligue de l'Enseignement le dispositif de Lire et Faire Lire. 2023 a été l'année de redynamisation des lectures partagées et du recrutement des bénévoles qui s'était essoufflé ces deux dernières années par le contexte sanitaire. C'est avec enthousiasme que les lectures ont repris dans de bonnes conditions pour le plus grand plaisir des enfants et des lecteurs.



RAPPORT MORAL

Professionnaliser

En 2023, le schéma organisationnel s'est poursuivi avec l'amélioration et le partage des pratiques, la qualité des services aux personnes et familles prises en charge tout en développant les compétences et le professionnalisme des métiers. Des formations ont été dispensées pour qualifier le personnel et acquérir ainsi de nouvelles compétences. Les formations à distance se sont organisées, de nouvelles formes d'apprentissage ont été initiées, celles-ci d'ailleurs sont à l'aube d'une nouvelle ère d'apprentissage.

Le plan de formation des salariés a été construit comme chaque année avec une ferme volonté de permettre à chaque salarié de développer des compétences en adéquation aussi avec les exigences réglementaires.

Développer

Dans le cadre de son engagement envers les associations adhérentes, l'Udaf du Val-de-Marne accorde une grande importance au soutien continu et au développement de celles-ci. Ainsi, elle veille à renouveler constamment l'accompagnement offert, mettant en place diverses initiatives pour répondre à leurs besoins.

Le 14ème forum de l'UDAF du Val-de-Marne a abordé le renouvellement du bénévolat et l'engagement des jeunes dans le monde associatif. Yannick Blanc, Président de Futuribles international, a souligné la dynamique démographique des associations en France, mettant en évidence la croissance du bénévolat sur les 15 dernières années, particulièrement dans le domaine médico-social. L'engagement et le bénévolat, bien que distincts, sont tous deux valorisés, avec une augmentation du bénévolat régulier et une volonté d'engagement chez les jeunes.

Yannick Blanc a noté une mutation dans la façon d'agir collectivement, passant d'un modèle hiérarchique à un modèle coopératif, avec une diversification des formes de participation bénévole et d'engagement. Les associations familiales, au cœur de ces dynamiques, ont amorcé une réflexion sur leur gouvernance associative, avec pour perspective une étude approfondie en 2023.

La commission « Éducation Formation Emploi » de l'UDAF du Val-de-Marne a exprimé sa volonté de continuer à soutenir les Espaces Parents du département, en mettant l'accent sur le numérique pour l'année scolaire à venir, ainsi que sur le déploiement de la médiation scolaire par les pairs. De plus, la commission envisage de développer la thématique du numérique en organisant une rencontre sur l'Intelligence Artificielle.

En 2023, s'est donc tenu la 5ème Edition du séminaire des Espaces Parents. Lors de cette réunion, Madame Virginie Monmignot-Salvan, Conseillère technique en Éducation Prioritaire Politique de la ville, est intervenue pour rappeler le cadre de création des Espaces Parents et l'importance de la relation entre enseignants et parents pour la réussite scolaire des enfants.

Elle a également présenté différents dispositifs dans lesquels les Espaces Parents peuvent s'inscrire, notamment les OEPRE, et a souligné l'importance du travail avec les partenaires extérieurs aux établissements scolaires. Ensuite, Monsieur Areski Ouzrout a partagé son expérience de la médiation scolaire au sein du collège Nicolas de Staël. Il a décrit les étapes de mise en place de ce dispositif et a mentionné que les élèves formés ont commencé à appliquer la médiation par les pairs pour régler des conflits au sein de l'établissement. Il prévoit d'organiser des jeux de rôles et de former des binômes de médiateurs pour accompagner cette démarche. La réunion a également permis aux participants d'échanger sur divers sujets tels que le budget des Espaces Parents, les actions éducatives au niveau départemental et les thématiques à aborder. En somme, cette réunion a été l'occasion de discuter des initiatives en cours et des perspectives futures pour soutenir l'éducation et le bien-être des enfants et des familles dans le Val-de-Marne.



RAPPORT

MORAL

Les récentes activités de "Lire et Faire Lire" dans le Val-de-Marne ont été marquées par divers événements. Durant le salon du Livre et de la Presse Jeunesse, 7 bénévoles ont exploré le "Grand Marché de la petite édition", échangeant avec des auteurs et éditrices. En parallèle, une réunion d'accueil a réuni 19 nouveaux bénévoles, leur offrant une présentation complète du dispositif. Deux formations ont également été organisées : "Questions de genre : des livres jeunesse pour casser les clichés" et "A la découverte des bébés lecteurs : lire en compagnie des 0-3 ans". Ces sessions ont rassemblé respectivement 14 et 15 bénévoles, fournissant des outils pratiques pour leurs lectures.

Enfin, une étude d'impact sur le programme national "Lire et Faire Lire" a été menée en collaboration avec le cabinet Kimso. Cette étude, réalisée sur deux ans, a impliqué des entretiens qualitatifs et des questionnaires distribués aux enfants et aux adultes encadrants pour évaluer l'impact social du programme.

La commission « Représentants » Quelques chiffres marquants : 70 représentants pour 154 instances de représentations. Il était donc nécessaire de fidéliser tous nos représentants dans leurs différentes missions. C'est la raison pour laquelle il a été mis en place de l'information, de la formation et des échanges de pratiques pour tous nos représentants au cours de l'année 2023. Le choix opéré pour ces réunions a été de les organiser en fonction du secteur dans lequel le bénévole s'était investi : Santé, CCAS... et d'inviter des experts pour apporter de la connaissance mais également les positions à tenir lors d'échanges. Ce renforcement des liens avec les représentants est une volonté du conseil d'administration de positionner le bénévole au cœur de ces enjeux. La place du représentant est importante dans tout ce panorama institutionnel et notre parole pour défendre les familles une réalité affirmée.

La commission « Santé Développement Social et Familial » s'est réunie à six reprises. L'une des principales initiatives de l'année a été l'organisation du trophée innovation, « Initi'aCtives », visant à mettre en lumière les associations porteuses de projets innovants.

En 2023, 22 associations ont candidaté pour ce trophée. Pour permettre aux membres du jury de mieux comprendre leurs projets et motivations, 14 associations ont présenté leur projet en détail lors d'une visio-conférence ou en envoyant une vidéo.

Les projets étaient répartis en quatre catégories :

- Action de proximité / Précarité,
- Éducation / Parentalité,
- Aidants / Handicap et
- Loisirs / Apprentissage.

Les lauréats de cette année ont été l'association Jamako, qui a reçu le 3ème prix (1000 euros) pour son projet "Vacances", l'association La Lucarne, qui a reçu le 2ème prix (2000 euros) pour sa "Cabane à rêve", et l'association Handi'Art, qui a reçu le 1er prix (3000 euros) pour son atelier de chorégraphie pour adultes et enfants handicapés.

Comme lors des éditions précédentes, nous avons favorisé la communication des associations candidates en leur offrant un kakémono personnalisé, co-construit avec elles en respectant leur charte graphique, logo et slogan. Un livret présentant les 23 candidatures, leurs projets et leurs kakémonsos a également été créé.

Par ailleurs, la commission s'est concentrée sur **l'ouverture de l'appartement droit de visite**, en partenariat avec la ville de Boissy-Saint-Léger et la Caf du Val-de-Marne. Ce nouveau service de l'UdaF a accueilli ses premiers occupants à partir du 15 décembre 2023, apportant de la joie à ses bénéficiaires pour les fêtes de fin d'année. Sur ce projet, la CAF du Val-de-Marne est le seul financeur.



TEMPS FORTS

Renouvellement de la certification Qualité

L'UDAF du Val de Marne a obtenu le renouvellement de sa certification Qualité pour les trois prochaines années, conformément à la norme **ISO 9001:2015**. Cette norme est un gage de qualité et de conformité, renforçant sa crédibilité. Elle atteste officiellement que les services de l'UDAF répondent à toutes les normes externes et internes reconnues, démontrant son engagement envers l'excellence et sa détermination à offrir des services de qualité à sa communauté.



21 Janvier

Le 14ème Forum annuel de l'Udaf du Val-de-Marne a porté sur le renouvellement du bénévolat et l'engagement des jeunes. L'enjeu de la rencontre était d'aborder les évolutions du monde associatif et témoigner d'action envers les jeunes et les familles.



16 Mars

L'Udaf du Val-de-Marne a organisé le 5ème édition du séminaire des espaces parents. Les participants ont échangé sur la question du budget des espaces parents, des actions éducatives au niveau du département, des thématiques pouvant être abordées, etc.



27 Juin

Une cinquantaine d'acteurs associatifs se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Udaf du Val-de-Marne.

La rencontre s'est poursuivie par la remise de Trophée Initi'Actives 2023 aux 3 lauréats et la remise de la médaille de l'enfance et des familles « pour services exceptionnels » à madame Evelyne Gitiaux dont le parcours de vie est engagé pour les familles.



30 Juin

L'Udaf du Val-de-Marne en collaboration avec la CAF, le barreau des avocats, les Juges aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire de Créteil et les associations de médiation familiale du Val-de-Marne, a animé une formation sur les dispositifs de soutien à la parentalité à destination des avocats.



21 Octobre

L'équipe de l'Udaf du Val-de-Marne a été invitée par la ville de Champigny-sur-Marne pour participer au Forum handicap intercommunal, dans le cadre de notre partenariat englobant plusieurs services essentiels tels que la médiation familiale, le Café des Aidants et le Point Conseil Budget.



21 Novembre

L'Udaf du Val-de-Marne a organisé une rencontre, réunissant l'ensemble des représentants familiaux. L'ordre du jour comprenait plusieurs points comme une présentation de France Assos Santé sur leurs missions, leurs positions et leurs projets en cours. Ils ont également exposé leur catalogue de formation destiné à nos représentants santé. De plus, ils ont mis en place des groupes d'échange pour mutualiser les problématiques rencontrées.



15 Décembre

L'Udaf du Val-de-Marne a ouvert l'appartement droit de visite, un dispositif innovant qui permet aux parents non hébergeant de passer un temps de qualité avec leurs enfants, dans un environnement neutre et sécurisé.

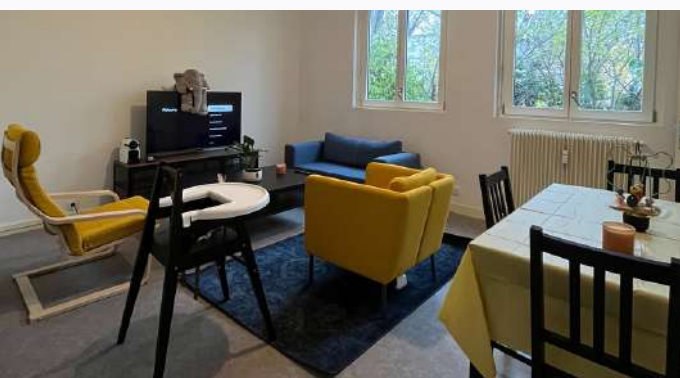


EN IMAGES

FORUM ANNUEL DE L'UDAF



Initi'aCtives 3e édition



L'APPARTEMENT DROIT DE VISITE





LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LES INSTANCES

Au niveau Départemental

- L'Assemblée Générale Statuaire de l'Udaf du Val-de-Marne a eu lieu le 27 juin 2023.
- Quatre réunions du Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne le : 21 février, 11 avril, 10 octobre et 28 novembre 2023.
- Cinq réunions du Conseil d'Administration : 21 mars, 25 avril, 27 juin, 24 octobre et 12 décembre 2023.

Au niveau Régional

- Participation aux réunions de Bureau de l'Uraf: 6 mars, 2 octobre et 4 décembre 2023.
- Participation aux réunions de Conseil d'Administration de l'Uraf : 23 janvier, 24 avril, 9 octobre et 6 novembre 2023.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Uraf le 26 juin 2023.
- Organisation d'une conférence débat sur le thème : "La fracture numérique - Quel rôle pour les Udaf et les associations familiales ?", avec pour intervenant le Pr Pascal Plantard.

Au niveau National

- Participation à l'Assemblée Générale de l'UNAF, le 17 et 18 juin 2023.
- Participation à la rencontre des présidents et des directeurs, organisée par l'UNAF, le 7 octobre 2023.
- Participation au colloque de Lire et Faire Lire le 9 juin 2023.
- Participation à l'Assemblée Générale de Lire et Faire Lire le 14 juin 2023.
- L'Udaf du Val-de-Marne prend une part active à la vie des instances du groupement Synergie :
 - Comité directeur: 31 mai 2023
 - Assemblée Générale : 1 juin 2023

L'Udaf du Val-de-Marne participe à différentes rencontres avec :

- Les Associations Familiales : présence aux Assemblées Générales
- Le Conseil Départemental
- La CAF
- Le Préfet
- Les communes : Bonneuil-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Charenton-le-Pont, Ormesson, Vincennes.
- Participation au Salon des Aidants organisé par le Conseil Départemental.



LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LE FONCTIONNEMENT

L'Udaf est gérée par un Conseil d'Administration, composé de bénévoles issus des associations familiales. L'Assemblée Générale fixe les grandes orientations de l'Udaf que le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre. La Direction Générale assure la gestion de l'Udaf conformément aux décisions du Conseil d'Administration tant sur le plan institutionnel que celui de la gestion des services.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est statutairement composé à part égale, d'élus et de membres désignés des mouvements à recrutement général ou spécifique et d'associations familiales. Il assume ses fonctions institutionnelles en suivant les orientations décidées par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration dispose de tous les pouvoirs utiles au bon fonctionnement de l'Udaf, il ratifie les décisions prises par le Bureau. Selon les sujets d'actualité, les orientations de ses partenaires, le Conseil d'Administration élabore ses plans d'actions et ses propositions.

Bureau

Le Bureau prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à l'application de ses décisions. Lorsque l'actualité l'exige, il prend des décisions sous l'autorité du Conseil d'Administration.

Commission Technique

Cette commission se réunit mensuellement. Elle est chargée de suivre l'évolution et la bonne marche de l'ensemble des services.

Commission de Contrôle

Cette commission obligatoire se compose de 5 membres qui sont désignés par le Conseil d'Administration de l'Udaf du Val-de-Marne.

La Commission de Contrôle a pour mission de vérifier la conformité des règles statutaires des associations adhérentes et les listes électorales des associations familiales.

Elle est compétente pour vérifier la recevabilité des candidatures avant chaque élection du Conseil d'Administration et assume la responsabilité des votes à l'Assemblée Générale. Enfin, elle examine les dossiers de demande d'adhésion des associations et fédérations à l'Udaf.

Ses principales actions en 2023

- 21 février 2023 : Contrôle des listes électorales des associations familiales adhérentes, information sur le suivi de la complétude du dossier administratif des administrateurs et information sur la préparation de la Conférence Départementale des mouvements familiaux.
- 25 avril 2023 : Contrôle du règlement de la cotisation 2023 pour les associations adhérentes, vérification des candidatures reçues pour le renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration et demande d'adhésion de l'association CFDT – Retraités du Val-de-Marne.
- 24 octobre 2023 : Demande d'adhésion de l'association Arc-en-ciel et Le Co-Pain
- 12 décembre 2023 : Election du Président de la Commission de contrôle, versement du fonds spécial 2023 et documents obligatoires et calendrier de la campagne de recueil des listes électorales et des cotisations 2024.



Secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles



L'Udaf du Val-de-Marne assure le secrétariat départemental de la Médaille de l'enfance et des familles comprenant l'instruction des dossiers de candidature et le suivi des enquêtes sociales auprès des personnes candidates.

7 dossiers ont été présentés à la Commission Udaf, le 23 mars 2023, qui a statué comme suit :



Avis favorables

Le procès-verbal a été adressé à madame la Préfète qui a signé l'arrêté attribuant ces décorations. La Présidente s'est rendu à l'Elysée pour la remise de la médaille à une famille du Département par le Président de la République.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

La Commission Éducation Formation

La commission s'est réunie 6 fois en 2023. Ses membres mènent une réflexion autour des questions relatives à l'éducation et la formation en lien avec l'actualité. Cette année, son action se concentre sur les Espaces Parents dans les collèges, le numérique et la médiation scolaire.

De plus, les membres de la commission ont souhaité intensifier leur travail sur la thématique du numérique et envisagent d'organiser une **conférence sur l'Intelligence Artificielle (IA)**.

Enfin, la commission continue de rester attentive au positionnement dynamique de Lire et Faire Lire dans le Val-de-Marne, continuant ainsi à suivre de près leurs activités.

La Commission Santé, Développement Social et Familial

La commission s'est réunie 6 fois en 2023. Elle assure le suivi et les orientations des projets actuels et futurs de l'Udaf du Val-de-Marne que ce soit les nouveaux services, ceux à venir ou l'organisation d'événements.

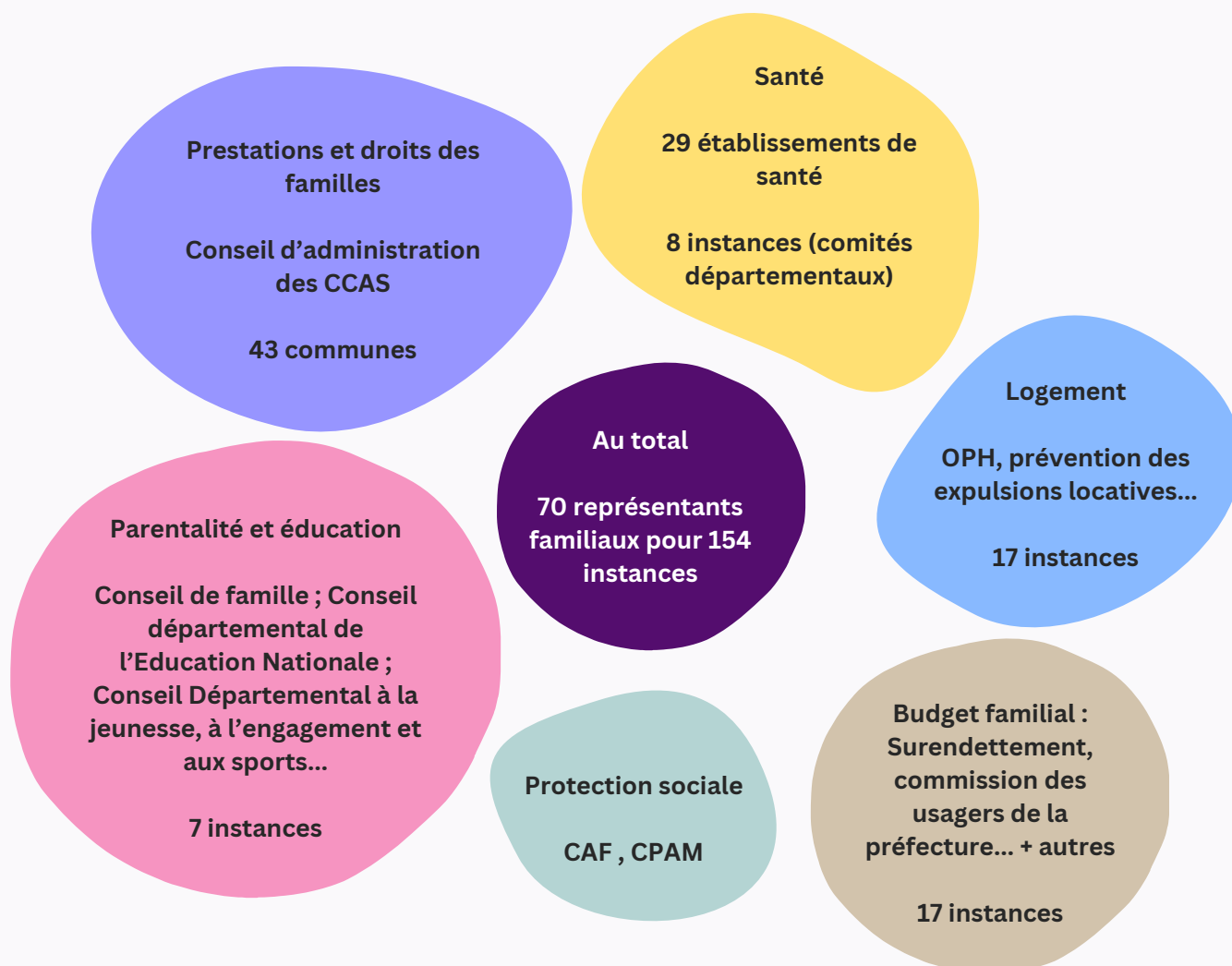
Dans ce cadre, la commission s'est concentrée en 2023 sur l'organisation du **trophée innovation Initi'aCtives** et sur **l'ouverture de l'appartement droit de visite**.

La commission est informée sur l'évolution du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, de la Plateforme ressources pour les proches aidants et le PCB (Point Conseil Budget). Une réflexion est également amorcée sur l'habitat inclusif et la garderie solidaire.



LES REPRÉSENTANTS

FAMILIAUX



1. CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
2. OPH : Office Public de l'Habitat
3. CAF: Caisse d'Allocations Familiales
4. CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

L'UdaF du Val-de-Marne accompagne les représentants familiaux par la prise en charge et la transmission d'informations et de documentations. Des formations initiées par l'Unaf ou les partenaires de l'UdaF du Val-de-Marne leurs sont également proposées tout au long de l'année. Les représentants sont régulièrement invités aux colloques organisés par l'UdaF du Val-de-Marne.

L'accompagnement des représentants a été complété par l'organisation de rencontres par thématique de représentations afin de permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques et mettre en commun les sujets abordés et les difficultés rencontrées dans leur instance. Ainsi se sont déroulées 3 réunions : le 31 janvier pour les représentants santé, le 7 mars pour les représentants CCAS et le 21 novembre pour l'ensemble des représentations avec la participation de France Assos Santé.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

L'Udaf du Val-de-Marne a établi avec l'Unaf une convention d'objectifs pour la période 2022-2026.

01

Accompagner la structuration et le développement de lieu de soutien à la parentalité

02

Accompagner le développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire

03

Développer l'habitat inclusif

04

Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Ces éléments ont été approuvés par l'Unaf et présentés à la Direction Régionale Ile-de-France de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) qui a donné un avis globalement favorable.

Un suivi de l'avancée de ces travaux est présenté lors de chaque séance du Conseil d'Administration et une évaluation annuelle de l'avancée des projets est effectuée auprès de l'Unaf.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LIEU DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'Udaf du Val-de-Marne, compte tenu des besoins exprimés par les familles suivies par ses services, a développé en direction de toutes les familles, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et a souhaité inscrire cette action dans cette nouvelle convention d'objectifs.

Les échanges liés au partenariat avec le service Petite enfance de la commune de Bonneuil qui dispose d'un premier LAEP ont permis de mettre en évidence le besoin d'élargir l'amplitude d'accueil pour répondre aux besoins repérés chez les familles. L'Udaf du Val-de-Marne a démarré un 1er LAEP à Bonneuil sur Marne en 2020.

Dans ce lieu de soutien à la parentalité, en parallèle du LAEP, des groupes de parole destinés aux parents seront organisés pour leur permettre, grâce à leur dimension collective, de se sentir moins seuls face aux difficultés, de reprendre confiance en leurs capacités, de faire évoluer la relation avec leurs enfants. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel. À chaque séance, un sujet, une thématique est abordée selon les besoins des parents.

L'Udaf du Val-de-Marne a mené en 2023 une réflexion sur les possibilités d'ouvrir un 2ème LAEP.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE RÉPIT PARENTAL : LA GARDERIE SOLIDAIRE

La Garderie solidaire est un lieu d'accueil gratuit des enfants de 0 à 12 ans en direction des parents qui ont besoin d'un moment de répit parental ou d'un temps pour soi, pour ses démarches administratives ou du quotidien. Aussi, pour les proches aidants ou les visiteurs dans les établissements de santé. Il s'agit également de prévenir le phénomène d'épuisement parental pouvant entraîner des conséquences dramatiques tant sur la vie familiale (distension du lien parent enfant, maltraitance involontaire) que professionnelle (perte d'employabilité).

Les objectifs sont de :

- Proposer une solution de répit à toutes les familles en ressentant le besoin, dont les plus vulnérables
- Formuler une offre régulière, de plusieurs heures et à différents moments de la journée ou de la semaine afin de garantir un réel temps de répit ou laissant la possibilité aux parents de combiner temps de répit (repos, temps pour soi, loisirs, soins, recherche d'emploi) et temps de partage avec leur enfant

L'Udaf du Val-de-Marne a mené en 2023 une réflexion sur les possibilités d'implantation de ce projet.

INFORMATION SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

L'Udaf du Val-de-Marne a mis en place fin 2010 un service d'aide et de soutien aux curateurs et aux tuteurs familiaux. La création de cette activité répond à la réforme des tutelles qui pose pour principe dans l'article 415 du Code Civil que la protection des personnes vulnérables est « un devoir des familles ». L'Udaf du Val-de-Marne inscrite sur la liste du Procureur de la République est donc autorisée à exercer cette activité depuis octobre 2010.

Afin de pouvoir répondre à certaines demandes, l'Udaf du Val-de-Marne a eu le Label "**Café des Aidants**" conventionné avec l'Association Française des Aidants en 2020. En octobre 2023, un nouveau Café des aidants a ouvert ses portes à la Maison des séniors à Saint-Maur-des-Fossés.

En 2023, une équipe de professionnels comprenant 3 psychologues a animé un total de 22 cafés des aidants à Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Valenton.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

HABITAT INCLUSIF

L'Udaf du Val-de-Marne à travers les constats liés au territoire du Val-de-Marne et ses observations par le biais de ses services souhaite développer un **habitat partagé et intergénérationnel**.

Elle a la volonté que celui-ci soit accessible à toutes personnes en situation de mal-logement ou ayant des difficultés d'accès au logement. Il s'agit de respecter la mixité sociale avec des bénéficiaires de différentes générations et situations sociales. Ainsi, il sera composé à la fois :

- De personnes âgées
- De personnes en situation de handicap
- D'étudiants
- De familles monoparentales

L'habitat inclusif répond à plusieurs objectifs dont la lutte contre l'isolement et le repli sur soi, permettre de vivre dans un logement adapté, proposer une meilleure qualité de vie aux habitants dont les résidents sont contributeurs et bénéficiaires. Il s'agit aussi de soutenir les familles monoparentales par un accès au logement et favoriser les liens entre générations.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

2035

Mesures gérées en 2023
1808 mesures au 31 déc 2023

45 %

Femme

55 %

Homme

La Protection Juridique des Majeurs peut s'avérer nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile. Pour l'accompagner, le juge des contentieux de la protection ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par l'UdaF du Val-de-Marne lorsque la famille du protégé ne peut pas assumer cette responsabilité.

Le service intervient sur l'ensemble du département, au plus près des usagers, soit en se rendant à leur domicile, soit en les accueillant dans les locaux de l'UdaF à Boissy-Saint-Léger.

Pendant les heures d'ouverture, un représentant est présent pour accueillir et aider chaque visiteur. Nous assurons une permanence tous les jours de 9h à 12h dans nos locaux. Les usagers sont reçus par des mandataires qui répondent à leurs demandes urgentes. Ils ont également la possibilité de contacter leurs mandataires via le téléphone mis à disposition. Chaque MJPM assure deux demi-journées de permanence téléphonique, une le matin et une l'après-midi, pour répondre aux demandes des usagers.

L'accompagnement est individualisé et souple afin de répondre au mieux aux multiples demandes et situations rencontrées par les majeurs.

Répartition des personnes sous mesure de protection selon le mode de résidence

33 %

en établissement

67 %

à domicile

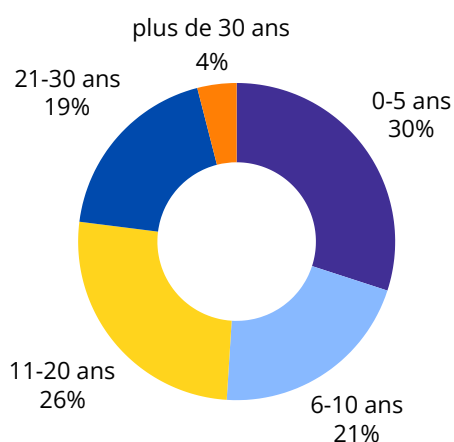
Les pourcentages sont légèrement **supérieurs** à ceux de l'an passé.



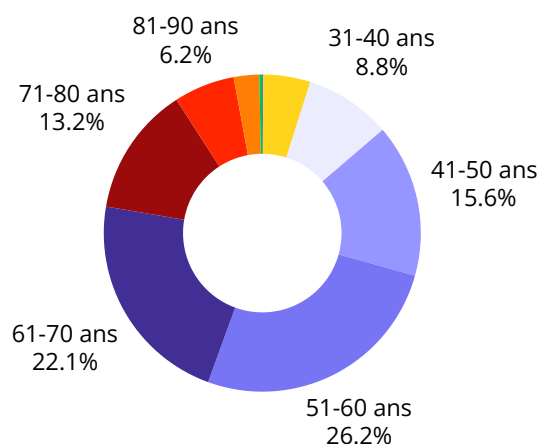
DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Ancienneté des mesures



L'âge des usagers

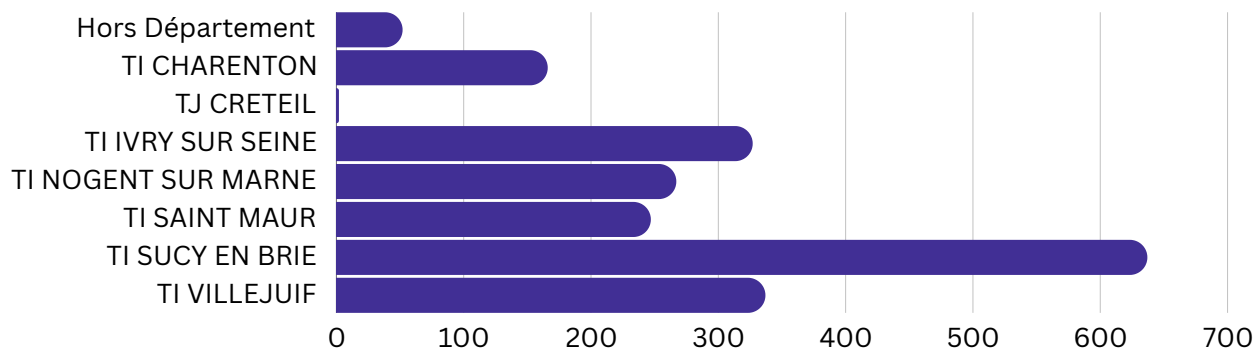


La majorité des usagers ont entre 51 et 70 ans

Répartition des mesures par type

1176 Curatelle renforcée	613 Tutelle	76 Curatelle renforcée aux biens	50 Curatelle simple	37 Curatelle simple aménagée
31 Tutelle aux biens	13 Présomption absence	12 Ad hoc	7 Sauvegarde de justice	6 Subrogé curateur
6 Subrogé tuteur	5 Co tuteur	2 Curatelle aménagée	1 Co tuteur personne	

Répartition des mesures par tribunal





DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Les rencontres partenariales

- Le 12 janvier 2023, une réunion a eu lieu avec le service social de CRETEIL HABITAT. Le même jour, une visioconférence a été organisée avec les services du Crédit Coopératif, tutelles@ccess pour améliorer la gestion des comptes usagers.
- Le 2 février 2023, une rencontre a eu lieu avec le Directeur des établissements DOMUS (APOGEI), Mr MASSON. Les sujets évoqués étaient les relations partenariales et les situations complexes.
- Le 13 février 2023, une visioconférence a été organisée avec le conseil départemental du Val-de-Marne sur le thème des droits des usagers.
- Le 20 mars 2024, une rencontre a eu lieu avec les Juges des contentieux et de la proximité du Val-de-Marne. L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur les fonctionnements et dysfonctionnements du service PJM, ainsi que sur les vacances de postes.
- Le 19 avril 2023, une rencontre a eu lieu avec Yves Chrétien, Président de Saint Vincent de Paul. Ces échanges avaient pour objectif de mettre en place l'intervention de bénévoles auprès de majeurs isolés, à domicile, sur le secteur de Champigny-sur-Marne / le Plessis-Tréville / La Queue-en-brie.
- Les 3 et 4 juillet 2023, l'évaluation externe a été réalisée par le cabinet Autonomii.
- Le 23 novembre 2023, une rencontre partenariale a eu lieu avec les Amis de l'Atelier dans le but de réinterroger notre convention.
- Le 8 décembre 2023, une rencontre a eu lieu sur le thème de la protection des majeurs. Le pôle Habitat et Accompagnement 94 Ouest des Amis de l'Atelier organisait une réunion d'information : étaient présents, Mme Ziwes, juge des contentieux et de la proximité au tribunal de Villejuif, Delphine Bouvier, directrice du pôle PJM de l'UDAF 94, et Docteur Lachaux, médecin psychiatre des hôpitaux, expert près de la Cour d'Appel de Paris, médecin inscrit sur la liste du procureur.

Enquête de satisfaction à l'UDAF

Dans le but d'améliorer la qualité de ses services, l'Udaf a mené une enquête de satisfaction auprès de ses usagers et majeurs protégés en 2023.

L'enquête a recueilli 443 réponses, avec une répartition de 55% d'hommes et 45% de femmes. En termes d'âge, 40% des répondants avaient 60 ans et plus, 30% entre 50 et 60 ans, 10% entre 45 et 50 ans et 20% avaient moins de 45 ans.

Suite à la dernière Visite à Domicile (VAD), 70,7% des usagers se sont déclarés satisfaits. Pour continuer à améliorer nos services, des actions complémentaires sont prévues. Parmi elles, la création d'un groupe de parole comprenant des usagers, des majeurs protégés et du personnel de l'Udaf. Cette initiative vise à identifier et corriger nos axes d'amélioration.



DES SERVICES AGRÉÉS

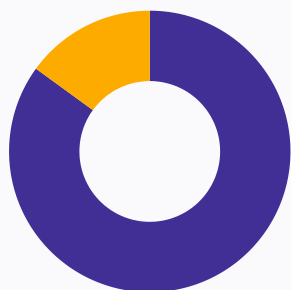
L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

156

Mesures gérées en 2023
132 mesures au 31 déc 2023

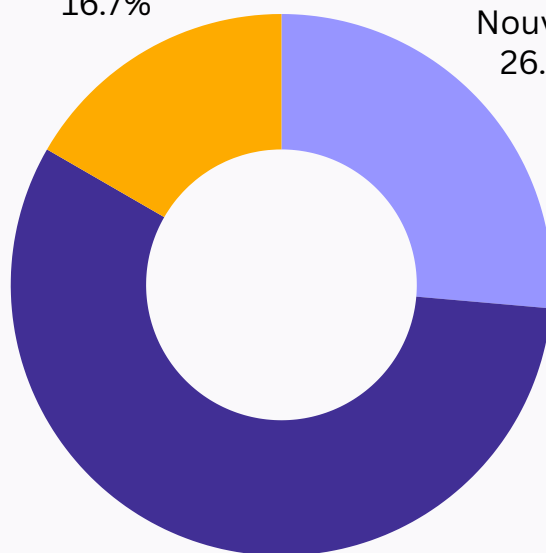
Homme
15%



Femme
85%

Terminée
16.7%

Nouvelle
26.4%



Renouvellement
56.9%

La MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) est une mesure éducative. Elle vise à aider les parents à mieux prendre en compte les besoins élémentaires de leurs enfants qui doivent être des priorités du budget familial (dépenses de santé, dépenses de scolarité, etc.).

Les missions

- La gestion des prestations familiales
- La satisfaction des besoins des enfants
- L'accompagnement des parents

L'enfant et sa famille au coeur de l'intervention

Une démarche progressive nécessite de respecter le temps suffisant aux changements. Des évaluations régulières de la situation en interne ou avec les partenaires assurent le respect de la mission.

La MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) se place dans le cadre de la protection de l'enfance, décidée par les juges des enfants.



DES SERVICES AGRÉÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

31

Mesures d'Accompagnement
Social Personnalisé

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), est une mesure administrative dont le but est de conduire à l'autonomie la personne concernée dans la gestion de ses prestations sociales. Cette mesure est confiée à l'Udaf par le Département du Val-de-Marne. Elle est contractuelle et nécessite l'adhésion et la collaboration de la famille.

Mesure d'Accompagnement Judiciaire

Une MAJ (Mesure d'Accompagnement Judiciaire) est prononcée par le juge lorsque les actions prévues par la MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) n'ont pas permis au bénéficiaire d'assurer seul la gestion de ses ressources menaçant de ce fait sa santé ou sa sécurité. Le Mandataire gère les allocations sociales telles que l'APL, l'ALS, l'AAH, l'APA et le RSA.

10

Mesures d'Accompagnement
Judiciaire

Enquêtes sociales

9

Enquêtes sociales

En 2023, l'Udaf du Val-de-Marne a exercé 9 enquêtes sociales, ordonnées par le Tribunal Judiciaire de Créteil. Le rapport de l'enquêtrice retrace les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Les enquêtes sont réalisées en moyenne dans un délai de trois mois, aboutissant à un dispositif de prise en charge des enfants et un avis sur l'exercice de l'autorité parentale.



DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE ADMINISTRATIF

23

professionnels

7193

visites

21654

appels enregistrés

Secrétaires



Assistants administratives



Salariés pour
l'accueil/courrier/standard



Assistantes de coordination
administrative



Agent administratif



Le service administratif a pu rencontrer divers partenaires dans le cadre de réunions d'informations en lien avec les droits des usagers :



19/01/2023 : Présentation de l'accès tuteur sur Caf.fr par un intervenant de la CAF du Val-de-Marne



13/02/2023 : Information sur les démarches d'aide sociale par un intervenant du Conseil Départemental du Val-de-Marne



30/05/2023 : Information sur les démarches retraite par un intervenant de la CNAV



97684

Courriers arrivés chez
Ricoh

45714

Courriers envoyés par
Ricoh





LA PLATEFORME RESSOURCES



CAFÉ DES AIDANTS

4

Lieux

22

Cafés des aidants

36

Participants

Depuis quatre ans, l'Udaf du Val-de-Marne a mis en place des Cafés des Aidants, en collaboration avec l'Association Française des Aidants. Ces espaces de discussion sont destinés aux personnes qui assistent un proche, offrant un lieu pour partager les défis rencontrés dans leur rôle d'accompagnant. Les Cafés des Aidants se tiennent dans divers emplacements grâce à des partenariats avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les villes alentours, notamment Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Valenton. Animés par deux psychologues, ces cafés ont vu l'inauguration d'un nouveau point de rencontre en 2023 à la Maison des Seniors de Saint-Maur-des-Fossés.

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux a pour objectif de venir en soutien aux tuteurs et curateurs qui exercent une mesure de protection au sein de leur famille. Ils sont considérés comme piliers des solidarités familiales. L'UDAF du Val-de-Marne souhaite améliorer leur accès à l'information concernant les dispositifs et les acteurs existants et œuvrant sur le département par une action individuelle et collective.

En 2023, nous avons embauché un travailleur social à mi-temps pour répondre aux nombreuses demandes d'information. L'activité du service ISTF de l'Udaf du Val-de-Marne s'est intensifiée, avec 65 sollicitations. Parmi elles, 38 personnes ont contacté le secrétariat, 9 ont directement contacté le travailleur social en charge de l'ISTF et 18 nous ont contacté par mail. 58 personnes ont reçu des informations téléphoniques sur divers sujets, et 7 ont bénéficié d'un rendez-vous individuel dans nos locaux. Les personnes qui contactent le service sont principalement des membres de la famille de la personne protégée, majoritairement des femmes âgées de 40 à 60 ans. Elles ont découvert le service ISTF via internet, les tribunaux de proximité, le tribunal de Créteil, ainsi que les EDS et CCAS des communes du Val-de-Marne.

L'Udaf du Val-de-Marne a participé à plusieurs événements locaux et départementaux afin de promouvoir le service des proches aidants auprès des partenaires et des aidants eux-mêmes. Compte tenu du contexte, l'objectif a partiellement été atteint. Le travail de prospection ou de développement prospectif n'a pu être réellement engagé dans l'année comme souhaité.



LA PLATEFORME RESSOURCES



POINT CONSEIL BUDGET

56

Bénéficiaires

70

entretiens individuels

36

Participants

Les Points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

En 2023, l'embauche d'un directeur services aux familles et d'un travailleur social à mi-temps (même personnel que pour l'ISTF) ont été concrétisées et ont permis d'impulser un nouvel élan dans le développement de cette activité au travers de rendez-vous d'Information et accompagnements individualisés à l'UdaF et de permanence « hors les murs » en partenariat avec les villes de Champigny-sur-Marne, Sucy-en-Brie et Saint Maur des fossés.

La majorité des bénéficiaires du PCB sont des femmes célibataires, âgées de 40 à 60 ans, actuellement sans emploi ou en recherche d'emploi. Elles ont découvert le PCB grâce à Internet, aux Espaces Départementaux des Solidarités (EDS), aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) du Val-de-Marne, ainsi qu'aux institutions bancaires.

Parmi ces 56 bénéficiaires, 44 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs rendez-vous individuels physique dans les locaux de l'UdaF du Val-de-Marne ce qui représente en nombre de rendez-vous 70 entretiens individuels. Ces entretiens ont permis d'établir des diagnostics et d'identifier l'accompagnement adéquat. La majorité des dossiers relève de problèmes structurels pouvant aller de la simple créance non honorée au surendettement.

Le travailleur social est intervenue dans 15 dossiers auprès de créanciers locaux, dont 7 dossiers auprès d'établissements bancaires ou de crédit et a accompagné les usagers dans 7 dossiers de surendettement.



LA MÉDIATION FAMILIALE

8

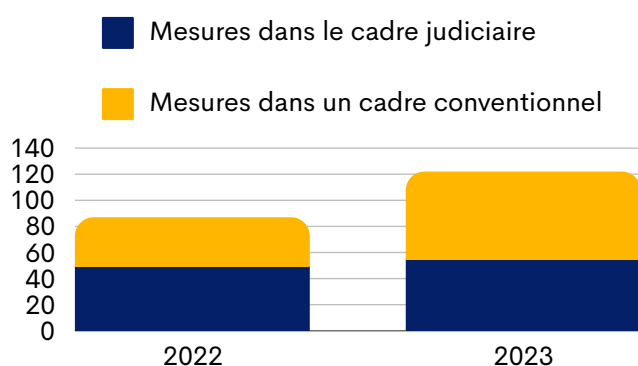
permanences d'accueil

726

Entretiens

739

bénéficiaires



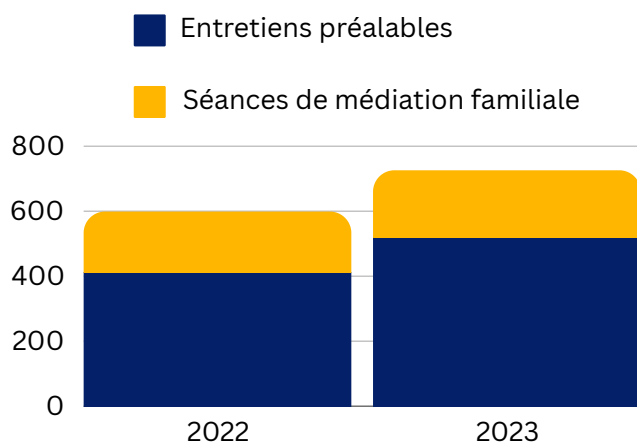
122 mesures de médiation familiale mises en place (terminées ou en cours fin 2023).

Ce qui représente une hausse de +40% par rapport à 2022 (87 mesures), et un dépassement de +12% de l'objectif minimum).

679 personnes ont assisté à la réunion collective de promotion, en 2023.

L'Udaf du Val-de-Marne, de par sa compétence dans le champ de la famille, entend poursuivre sa mission auprès des familles via la médiation familiale. Le service est conventionné par la Caf du Val-de-Marne depuis 2015, par la MSA, par la CNSA, l'Unaf, et par le Ministère de la Justice depuis 2019.

726 entretiens réalisés sur l'année 2023, ce qui représente une hausse de +21% par rapport à 2022 (599 en 2022) et un dépassement de +4% de l'objectif minimum.



LA MÉDIATION AIDANTS-AIDÉS

23

entretiens préalable à la médiation familiale

6

processus de médiation engagé

7

séances de médiation familiale



LA PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE COULEUR CABANE

En 2023, notre crèche a eu le plaisir de recevoir 78 enfants. Nous avons choisi l'océan comme thème de l'année, un sujet fascinant que nous avons intégré dans chaque section de notre crèche. Nos activités, alignées sur ce thème, ont permis à nos petits explorateurs de découvrir les merveilles de l'océan à travers des décorations colorées, des créatures marines en papier mâché et d'autres éléments qui ont stimulé leur imagination et leur curiosité.

Nos activités pédagogiques, conçues pour immerger nos enfants dans cet univers marin, comprenaient des jeux éducatifs sur la faune marine et des séances de relaxation inspirées de la mer. De plus, nous avons enrichi l'expérience des enfants en introduisant le yoga dans nos activités et en investissant dans de nombreux jeux.

L'année a été marquée par une variété d'activités partagées avec les familles. Nous avons organisé des ateliers, des cafés parents-enfants, des journées à thème comme le pyjama, Halloween, la chasse aux œufs, ainsi qu'une fête d'été comprenant une kermesse, des châteaux gonflables et diverses activités pour les familles et les enfants. Toutes ces initiatives ont été appréciées par les familles qui y ont participé avec enthousiasme.

Nous avons également profité de notre espace extérieur et de notre potager en organisant des événements spéciaux auxquels les familles ont été invitées. Ces occasions ont renforcé les liens entre les familles et la crèche tout en offrant aux enfants des expériences enrichissantes en plein air.

Nous avons organisé une fête de fin d'année, avec la visite du Père Noël et la distribution de cadeaux à tous les enfants. Notre partenariat avec la médiathèque se poursuit, offrant aux enfants un accès régulier à une variété de ressources culturelles et littéraires chaque mercredi matin. De plus, nous avons conclu un partenariat significatif avec le conservatoire de Bonneuil, où une intervenante propose des activités musicales aux enfants tous les quinze jours.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

L'utilité du **Cabanon du Samedi** s'est avérée capitale en 2023, offrant aux familles qui l'ont fréquenté, un espace de sociabilité douce où les parents/enfants peuvent librement jouer, interagir avec d'autres familles ou avec les deux accueillantes à leur écoute, dans le respect des règles sanitaires. Cet espace sécurisé, ludique et détendu offre un moment joyeux supplémentaire dans la semaine des familles. Le Cabanon du Samedi est ouvert tous les samedis matin de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires. L'accueil se déroule au 8 rue Ronsard à Bonneuil-sur-Marne.

12

Professionnelles





RESSOURCES HUMAINES

L'année 2023 a été une année stratégique pour notre Udafr, avec un accent particulier sur le recrutement et le développement des compétences. Notre objectif était de soutenir notre engagement envers l'excellence et l'innovation en attirant et retenant les meilleurs talents.



RECRUTEMENT

Nous avons mis en place une stratégie de recrutement détaillée, centrée sur l'utilisation de canaux diversifiés et l'établissement de critères de sélection rigoureux. Cette approche nous a permis de constituer une équipe solide et cohérente, prête à relever les défis de notre secteur. En explorant diverses plateformes, des réseaux sociaux aux foires d'emploi, en passant par les partenariats avec des universités, nous avons élargi notre portée et renforcé notre présence sur le marché de l'emploi.

Nous avons évalué les besoins en personnel de manière régulière afin de déterminer les postes à pourvoir et les compétences requises. Nous avons défini un processus de recrutement clairs et efficaces, incluant la rédaction de descriptions de postes détaillées, la planification des entretiens et l'évaluation des candidats de manière objective.

BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS



Le bien-être de nos collaborateurs a été une priorité absolue. Nous avons veillé à leur santé physique et mentale en créant un environnement de travail sain et en offrant des programmes de soutien adaptés.

Notre stratégie RH a créé un environnement où chaque collaborateur se sent valorisé, soutenu et motivé, contribuant ainsi au succès continu de notre Udafr.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



La formation et le développement professionnel ont été au cœur de notre stratégie, avec la mise en place de formation de développement pour permettre à nos salariés de progresser dans leur carrière et d'acquérir de nouvelles compétences. Nous avons établi des objectifs clairs et mesurables, non seulement pour évaluer les performances, mais aussi pour encourager une amélioration continue.



COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

La communication ouverte et la transparence ont renforcé la confiance et l'engagement de nos salariés, les impliquant activement dans les décisions qui les concernent. Nous avons accompagné notre personnel lors de périodes de changement organisationnel pour minimiser les perturbations et favoriser l'adaptation.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES



Dans le cadre de notre stratégie de ressources humaines, l'Udafr a mis en place des partenariats stratégiques pour renforcer notre équipe. En collaborant avec des écoles, nous avons adopté une politique d'alternance qui favorise le recrutement de talents émergents. Parallèlement, nos partenariats avec des organismes de formation ont garanti un développement continu des compétences.



PERSPECTIVES

2024

Nous envisageons une révision de l'organisation du service de protection juridique des majeurs, notamment en ce qui concerne les interactions entre les mandataires et les services supports, ainsi qu'avec nos partenaires. Pour ce faire, nous prévoyons la création de groupes de travail afin d'impliquer le personnel dans une réflexion collective. Ces échanges seront dirigés dans le but d'optimiser la coordination des actions et de placer l'utilisateur au centre de sa mesure de protection.

Par ailleurs, nous projetons la mise en œuvre d'un programme de tutorat pour accompagner l'intégration des nouveaux collaborateurs et renforcer les compétences des employés tout au long de leur parcours professionnel. La gestion des vacances de postes devra également être revue pour garantir notre conformité aux exigences réglementaires.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous poursuivons nos efforts pour améliorer la prise en charge de nos majeurs protégés notamment en terme d'accueils physiques et téléphoniques.

Enfin, pour l'année 2024, nous aspirons à une période de réflexion et d'innovation, favorisant les opportunités de mobilité interne au sein de notre structure.

Soutenir la parentalité

Pour 2024, nous visons à augmenter le taux d'occupation de l'appartement droit de visite, avec un objectif de 90% de location les week-ends et pendant les vacances d'été, et de 100% pendant les vacances scolaires. Une inauguration officielle de ce lieu de soutien à la parentalité est prévue par le maire de Boissy-Saint-Léger et le président de la Caf.

En lien avec notre convention d'objectif 2022-2026, nous prévoyons d'ouvrir une garderie solidaire pour aider les parents qui cherchent un lieu de garde pour leurs enfants.

Les membres de la commission santé, développement social et familial envisagent d'intégrer un deuxième service dans la garderie solidaire : un Lieu d'Accueil pour les Parents. Cet espace serait dédié à l'accueil des parents pour discuter, obtenir des conseils et rompre l'isolement. Enfin, 2024 sera l'année où les membres choisiront les thèmes de la biennale prévue en février 2025.

ISTF

Pour 2024, l'objectif est de créer les outils nécessaires pour consolider l'accès à l'information, l'organisation de séances collectives d'information, La rencontre des partenaires des partenaires/prescripteurs afin d'organiser des permanences extérieures.



PERSPECTIVES

2024

La crèche Couleur Cabane de Bonneuil- sur-Marne

Nous collaborerons avec la maison de retraite locale pour favoriser les échanges intergénérationnels, enrichissant ainsi le tissu social de notre communauté. Nous collaborerons également avec une association locale dédiée à l'aide aux familles en réinsertion sociale. Ce partenariat permettra à notre crèche d'offrir un environnement accueillant et sécurisé aux familles qui en ont le plus besoin. Un autre partenariat avec le Relais Petite Enfance de la commune permettra aux assistantes maternelles de partager des activités avec les enfants et les adultes une demi-journée par semaine. Cette initiative renforcera les liens communautaires et offrira aux enfants une opportunité de socialisation et d'apprentissage.

En outre, nous participerons à la quinzaine des Tout-Petits, un événement organisé par la commune. Nous nous engageons à créer un support de comptines adaptées aux tout-petits, stimulant leur éveil musical et renforçant les liens familiaux.

En résumé, notre vision pour 2024 est centrée sur le renforcement des partenariats communautaires et notre engagement à offrir des expériences éducatives enrichissantes à nos enfants. Nous sommes impatients de concrétiser ces initiatives et de faire une différence significative dans la vie de nos tout-petits et de leurs familles.

La Médiation Familiale

Pour les prochaines années, nous souhaitons, via son service de Médiation Familiale, développer plusieurs projets et de nouveaux partenariats :

- Création d'une newsletter trimestrielle à l'intention des professionnels et des partenaires ;
- Création d'un poste de médiateur familial afin d'atteindre les 3 ETP et de permettre la poursuite du développement de l'activité ;
- Poursuite du groupe de parole à destination des parents séparés en partenariat avec la Maison des Familles de Saint-Maur-des-Fossés ;
- Poursuite des réunions et groupes de travail interservices de médiation familiale du Val-de-Marne ;
- Participer à la semaine Internationale de la Médiation (octobre 2024) en partenariat avec les associations de médiation familiale du territoire ;
- Participer à la semaine Internationale de la Médiation (octobre 2024) en organisant en interne une journée départementale des représentants des usagers des hôpitaux ;
- Poursuite de la Médiation Aidants-Aidés et de la communication autour de ce type de médiation familiale spécifique ;
- Continuer à participer aux Réseaux Parentalité ;
- Redynamiser les permanences d'Orly et de Sucy-en-Brie par la création de supports de communication dédiés
- Rendre visible notre activité dans les magazines locaux des Villes du territoire.



PERSPECTIVES

2024

Point conseil budget

L'activité du PCB va continuer de progresser avec le concours de la VA/VI sur la mise en place de nouveau partenariat avec les CCAS des villes alentours et la mise en place d'actions collectives destinées au public Val de marnais. L'objectif à fin 2024 est d'avoir réalisé au total 265 entretiens d'information et accompagnements individualisés à l'Udaf et en permanence hors les murs et de réalisés 12 actions collectives.

Café des aidants

Dans la perspective d'élargir les cafés des aidants à tous les publics, l'association Française des aidants a orienté le service social du Ministère des Finances vers l'Udaf du Val-de-Marne afin d'organiser des cafés des aidants d'entreprise dans un premier temps à Créteil au sein du centre des impôts, puis d'étendre à d'autre sites du Val-de-Marne en 2025 (Vincennes, Saint-Maurice, Orly). Le démarrage de ce nouveau café des aidants est prévu début juin 2024 au rythme d'un par mois jusqu'au mois de décembre 2024, les CDA seraient maintenues en place en juillet et en août.

L'Accompagnement des Familles

En 2023, la Direction des Services aux Familles s'est engagée à renforcer la collaboration avec la DASIPE - Service Action Sociale Territoriale, pour offrir un soutien plus efficace visant l'autonomie des adultes. Cette initiative a mené à une hausse des mesures attribuées à l'Udaf du Val-de-Marne par le département depuis octobre 2023. Pour 2024, une convention récente prévoit l'octroi de 90 mesures MASP - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé.

À ce jour, l'Udaf du Val-de-Marne demeure la seule institution départementale à gérer le suivi des mesures MJAGBF et MASP.

La Direction des Services aux Familles envisage de collaborer étroitement avec les acteurs locaux, y compris les bailleurs sociaux, pour identifier les familles nécessiteuses et établir un réseau avec divers partenaires, afin de fournir un accompagnement plus efficace au profit des familles du Val-de-Marne.

LES NOUVELLES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



Jaide la chance

L'association J'Aide La Chance a pour but d'aider et d'apporter une assistance humanitaire aux personnes en difficultés, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire, matériel, culturel, et d'une manière générale par toutes actions d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.



Cfdt retraité

L'association est une organisation syndicale qui prend en charge les aspirations et les revendications des retraités et personnes âgées, anciens salariés et à tous les niveaux.

Cette prise en charge concerne en particulier : les problèmes liés au niveau des retraites avec une attention particulière pour les basses pensions, la prise en charge de la maladie avec une attention particulière pour les conséquences de la dépendance, les questions relatives au cadre de vie.



Arc en ciel

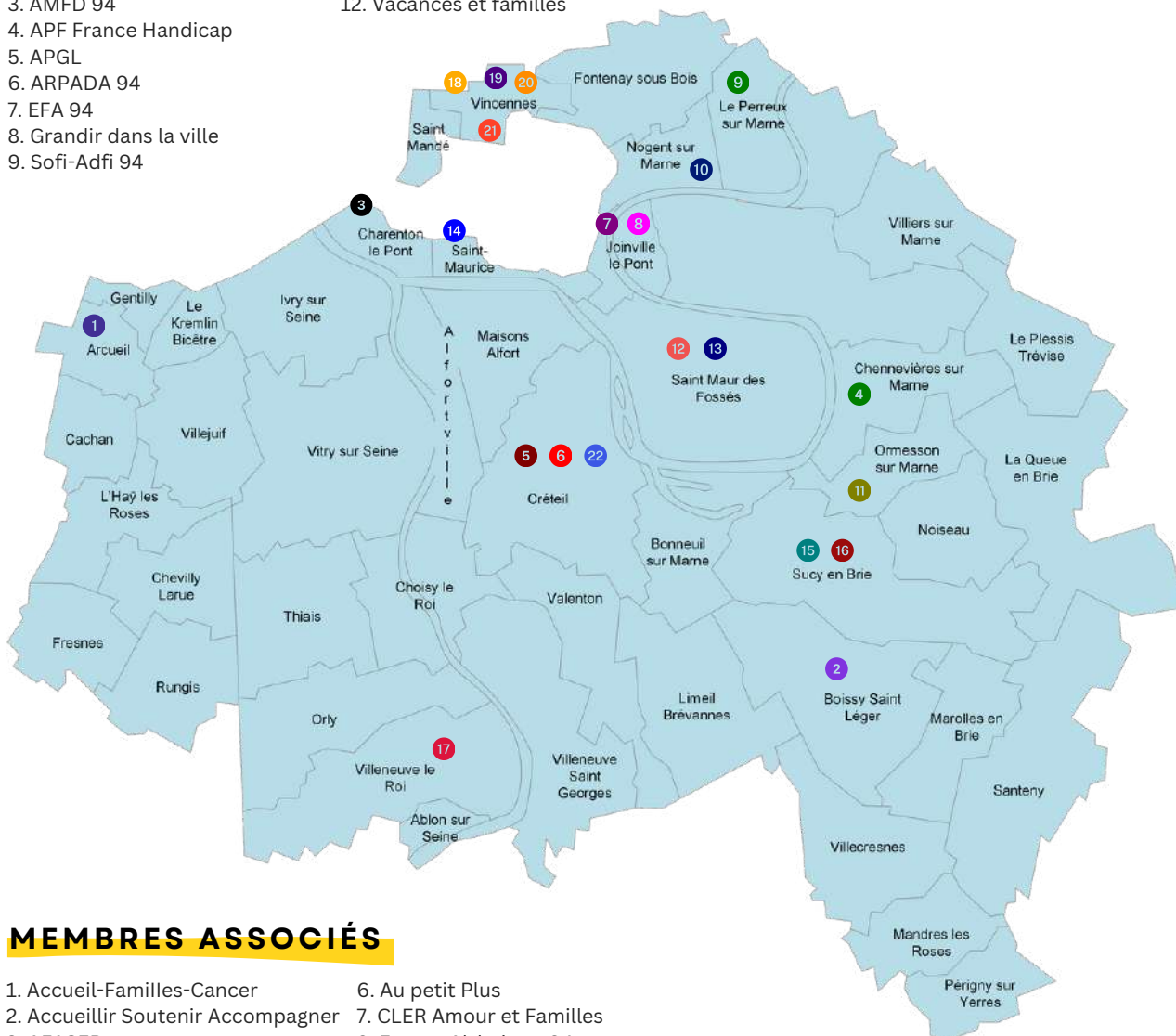
L'association propose un accompagnement aux démarches administratives, des séjours et sorties culturelles, des ateliers éducatifs et pédagogiques pour les enfants de 6 à 17 ans, et des ateliers et rencontres autour de la parentalité, de la citoyenneté. Elle agit dans le quartier nord de Villeneuve-Saint-Georges.



LA CARTE DE L'UDAF DU VAL-DE-MARNE

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. ADCS 94 | 10. THALIE |
| 2. AFAD IDF | 11. UNAFAM 94 |
| 3. AMFD 94 | 12. Vacances et familles |
| 4. APF France Handicap | |
| 5. APGL | |
| 6. ARPADA 94 | |
| 7. EFA 94 | |
| 8. Grandir dans la ville | |
| 9. Sofi-Adfi 94 | |



MEMBRES ASSOCIÉS

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Accueil-Familles-Cancer | 6. Au petit Plus |
| 2. Accueillir Soutenir Accompagner | 7. CLER Amour et Familles |
| 3. AFASER | 8. France Alzheimer 94 |
| 4. APCE | 9. La compagnie des Parents |
| 5. ASEFC | 10. Maison des solidarités d'Arcueil |

ASSOCIATIONS LOCALES

- | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1 Ufal Val-de-Bièvre | 9 AFL Val-de-Marne ouest | 16 AAF Sucy-en-brie |
| 2 FF Boissy-Saint-Léger | 10 AFC Nogent-sur-Marne | 17 FF Villeneuve-le-Roi |
| 3 AF Charenton-le-Pont | 11 AF Ormesson-sur-Marne | 18 AFC Vincennes/Saint Mandé |
| 4 AFC Chenevières | 12 AGF Saint-Maur-des-Fossés | 19 AGF Vincennes |
| 5 UFAL Créteil | 13 AFC Saint-Maur-des-Fossés | 20 AFL Val-de-Marne Centre |
| 6 AFC Créteil/Maisons-Alfort | 14 AGF Saint-Maurice | 21 AFS Vincennes |
| 7 AFC Joinville-le-Pont | 15 FF Sucy-en-Brie | 22 JAMAKO |
| 8 UFAL Joinville-le-Pont | | |



LES ASSOCIATIONS

MEMBRES





UDAF DU VAL-DE-MARNE

Adresse

4a, boulevard de la Gare
94475 Boissy-St-Léger

Téléphone

01 45 10 32 32

Suivez notre actualité



Site internet

www.udaf94.fr

